

# La N-VA veut scinder les Ordres

SANTÉ La déontologie des dentistes et pharmaciens aurait une couleur linguistique

► Tout le monde est d'accord, il faut dépoussiérer les ordres professionnels.

► Pour la N-VA, toutefois, le séparatisme doit s'appliquer au contrôle déontologique.

Dans sa note de politique générale, Maggie De Block (VLD) n'en faisait guère mystère : elle veut dépoussiérer les ordres déontologiques tels que l'ordre des médecins ou celui des pharmaciens. Et elle veut en créer de nouveaux, pour les dentistes ou les kinés.

La N-VA l'a prise au mot. Elle a déposé cette semaine trois propositions de loi visant à créer des ordres connotés linguistiquement : deux ordres des pharmaciens (un francophone-germanophone et un néerlandophone en remplacement de l'organe national existant), deux ordres des dentistes et deux ordres des kinésithérapeutes (même division mais il s'agit ici de structures nouvelles). Les quatre auteurs N-VA emmenés par le député Jan Vercammen s'inspirent largement d'un texte déposé en 2012 par leur collègue Louis Ide.

Les députés relaient largement les thèses communautaires de leur parti. « *Il est important que les pharmaciens maîtrisent la langue de la région linguistique où ils exercent, pour être en mesure de dispenser un traitement*

*adéquat au patient* », indiquent-ils dans les développements, tout en proposant un examen de connaissance linguistique organisé par l'ordre. De plus, ils estiment que le caractère national d'un ordre est « *un frein à l'évolution de la déontologie* », sachant que « *le Nord et le Sud de notre pays ont une conception fondamentalement différente de la médecine* », sachant aussi qu'ils ont « *l'impression que l'autorégulation se conçoit avec davantage de rigueur du côté néerlandophone* ». Enfin, cette scission permettrait aux « *ordres respectifs de créer leur propre dynamique, première étape du transfert de la compétence des soins de santé aux Communautés* » !

Qu'en pensent les professions concernées ? L'Ordre national des pharmaciens n'a pas répondu à nos sollicitations. Chez les dentistes, Michel Devriese, président de la Société de médecine dentaire, balaie l'idée de la N-VA : « *On veut un code de déontologie mais un code fédéral ; ce n'est pas à l'heure de l'eupéanisation des matières qu'il nous faut tomber dans des sous-régionalismes* ».

Quelles chances de voir le texte aboutir ? Elles sont minces. Il y a peu de chances en effet que les libéraux cautionnent ces textes. Un signe : les propositions de loi en question ne figurent pas parmi les priorités de la majorité. Et puis, le MR développe en ce moment ses propres textes pour la réforme ou la création d'ordres... nationaux. ■

ÉRIC BURGRAFF